

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DU MAYET-DE-MONTAGNE****COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 28 DÉCEMBRE 2021**

L'an deux mil vingt et un, le vingt-huit décembre à dix-huit heures trente, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la commune de Le Mayet-de-Montagne s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la vice-présidence de Madame Marie-Noëlle LARIVIERE, Adjointe au Maire.

Après qu'il eût été procédé à l'appel nominal des membres du conseil d'administration et constaté que le quorum était atteint, Madame la Vice-Présidente a ouvert la séance.

Étaient présents : Mmes Marie-Noëlle LARIVIERE, Véronique MARION, Isabelle SENEPIN, Jocelyne LACROIX et M. Jean-Pierre MOLETTE.

Étaient absents et excusés : M. Jean-Pierre RAYMOND, Mmes Josiane TARTARIN, Françoise GRASSI et Christel SIGOT.

Date de la convocation du conseil d'administration : 23 décembre 2021.

A été nommée secrétaire de séance: Mme Isabelle SENEPIN.

Nombre d'administrateurs : 9

- en exercice : 9
- présents : 5
- votants : 5

**(14/2021) AIDE SOCIALE**

Les Membres du Centre Communal d'Action Sociale émettent un avis favorable à la demande de renouvellement de la prise en charge des frais de séjour à l'E.H.P.A.D. "Résidence du Parc", situé au MAYET-DE-MONTAGNE (Allier), 5 avenue Chabrol, pour  
à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

**(15/2021) AIDE SOCIALE**

Les Membres du Centre Communal d'Action Sociale émettent un avis favorable à la demande de renouvellement de la prise en charge des frais de séjour à l'E.H.P.A.D. "Résidence du Parc", situé au MAYET-DE-MONTAGNE (Allier), 5 avenue Chabrol, pour  
à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

À Mayet-de-Montagne, le 30 décembre 2021

Le Président du C.C.A.S.

Jean-Pierre RAYMOND

**CENTRE COMMUNAL  
d'ACTION SOCIALE**  
13250 LE MAYET-DE-MONTAGNE